



Compte rendu CTL du 14 juin 2022

Nous étions convoqués en CTL ce jour en présence de Mr Barreault, de l'équipe de direction et de l'ensemble des organisations syndicales représentatives du département de la Gironde.

En préambule, la CGT Finances Publiques 33 a lu la déclaration liminaire ci-jointe à laquelle le directeur a apporté les réponses suivantes :

◆ Remue-Méninge :

Pour rappel, le remue méninge est une grande concertation des agents dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens.

Mr Barreault veut un exercice transparent et envisage que la consultation se fasse de façon très souple. Il a demandé aux chefs de service d'organiser des échanges avec leurs équipes. La contribution doit être courte en fixant des priorités et un focus doit être fait sur les fragilités dans l'exercice de nos missions.

Une balf dédiée va être ouverte pour les contributions individuelles.

Pour la CGT Finances Publiques 33 il faut garder en mémoire la dernière consultation du genre qui au final a abouti à mettre à contribution les agents pour supprimer des postes et remanier nos missions.

◆ Dialogue social :

Une fois n'est pas coutume, la CGT Finances Publiques 33 est d'accord avec la réponse de Mr Barreault : « Nous ne sommes pas dans une logique de cogestion » !

Néanmoins, lorsque nous interrogeons la direction par écrit sur des points particuliers en dehors des instances, les réponses se font attendre voir sont inexistantes. Or le dialogue social ne se limite pas aux instances !

La remontée des problèmes est un exercice permanent !

◆ Devenir des SIE :

D'après notre directeur, on aime bien se faire peur dans notre administration !
En effet, d'après lui « il y aura toujours des impôts compte tenu de l'endettement de la France »

Toujours selon notre directeur la création d'un portail internet commun « URSSAF-Finances Publiques » pour le recouvrement conjoint des créances fiscales et sociales vise plutôt à une meilleure efficacité du recouvrement qu'à un futur démantèlement de nos missions.

Pour la CGT Finances Publiques 33, au contraire il s'agit bien de la continuité de la destruction de nos missions. L'avenir nous dira qui du directeur ou de la CGT aura raison !!!

Concernant la fusion des SIE de Pessac-Talence et d'Arcachon, contrairement au principe des antennes les agents de Pessac-Talence qui feront le choix de travailler à distance pour le SIE d'Arcachon pourront le faire uniquement jusqu'au 31/08/2023 (sur site Cité). Toutefois la préparation de ce transfert débutera dès septembre 2022 afin que les agents qui le souhaitent puissent s'inscrire dans les mouvements de mutation.

Concernant les 20 transferts d'emplois des SIE de Gironde vers l'antenne de DAX, nous n'en avons pas appris davantage puisque des groupes de travail ont encore lieu et que les conclusions n'interviendront qu'en septembre. Précision qui a son importance : le Directeur nous a annoncé que le transfert de mission consisterait en l'identification d'une chaîne de travail complète ou d'un impôt à transférer.

Pour la CGT Finances Publiques 33, encore une fois le constat est clair: la Direction fait passer le côté humain après celui des missions !

◆ Aménagement des nouveaux espaces :

Un appel à projet interministériel a été lancé pour lequel la direction locale a déposé sa candidature en juin 2022.

Il s'agit de la transformation des espaces de travail par des travaux d'aménagement intérieur en vue de leur amélioration.

La DRFIP entend se moderniser. Alors qu'il faut pleurer pour récupérer un fauteuil ou une lampe de bureau, que les stylos et le papier se font rares et que nous subissons des suppressions de postes à tour de bras, la Direction a l'ambition d'aménager des espaces de travail style start-up !!!

Le centre des Finances de Cenon, le pôle d'évaluation Domaniale, la MDRA et le MRPIE ont été retenus pour une réalisation du projet fin 2023 au plus tard.

Même si le projet est présenté sous forme d'amélioration des conditions de travail, pour la CGT Finances Publiques 33, il s'agit néanmoins de la préfiguration de futurs espaces de co-working où chaque agent n'aura plus son bureau individuel sauf à s'isoler dans une « zone de confidentialité ».

◆ AGILE :

Il nous a été présenté la future expérimentation avec AGILE (Agence de l'Immobilier de l'État), dont la mission est de valoriser le patrimoine immobilier de l'état en assurant la gestion des sites multi occupants, en développant le photovoltaïque (300 sites photovoltaïques seront choisis d'ici 2025) et en assurant la maîtrise d'ouvrage.

Un mandat de gestion sur chaque site concerné serait confié à AGILE ce qui pose la question de la main mise sur l'immeuble de la Cité Administrative et du devenir de l'équipe gestion Cité qui représente une dizaine d'emplois.

◆ **SGC de Pessac** :

Changement majeur concernant le SGC de Pessac !!!

Après le report de la création du SGC au 1^{er} septembre 2023, nous apprenons qu'il n'y a plus de local pour l'accueillir !!! La mairie, propriétaire du local, refuse de faire les travaux nécessaires trop coûteux selon elle.

La Direction cherche un site de remplacement prioritairement sur Pessac ou à défaut sur les communes alentours.

Il est navrant une fois de plus de constater que le projet a été instruit à l'envers : grand effet d'annonce sans se donner les moyens de le réaliser !!!

Le directeur nous annonce en plan B la création du SGC de Pessac sur Mériadeck à la DRFIP 33 !!!

Belle illustration d'un retro-pédalage sur le NRP qui prévoyait un redéploiement des services sur l'ensemble du territoire !!!

**La CGT Finances Publiques 33 continue de combattre le NRP
et reste à votre écoute.**

N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté rencontrée

cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

Tel : 06,48,76,37,69

Vos élus CGT en CTL :

Karine Joly, Nadège Viry, Stéphane Joly, Frédéric Vitry, Christophe Deschamps